Envoyé en préfecture le 04/05/2023
Reçu en préfecture le 04/05/2023
Publié le
ID : 025-212502843-20230502-2023_329-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

****

N° 329/2023

VILLE DE GRAND-CHARMONT

(25200)

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 02 mai 2023

Le 02 mai 2023 à 18h30 sur convocation régulière du Maire en date du 26 avril 2023, le Conseil Municipal s'est réuni salle Kauffmann rue du Pâquis, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MUNNIER, Maire.

Nombre de membres en exercice : **29**

Nombre de présents : 22
Nombre d'excusés : 5
Nombre d'absent : 2

VOTES
Pour : **27**
Contre : 0
Abstention : 0

Les conseillers présents sont : MM. MUNNIER Jean-Paul, BESANCON Colette, GRILLON Robert, DZIERZYNSKI Aurélie, LOYSEAU David, THIEBAULT Dominique, DALON Olivier, CHARITÉ Pierre, CUGNEZ Jean-Pierre, MENNECIER Serge, BERTHON Gérard, CLÉMENT Alain, MONA Christiane, WACOGNE Marie-Andrée, CHARLES Christophe, GAUTHIER Pascal, LAKHDER Nadia, COENART Séverine, NUNHOLD Jacinthe, VIEILLE Laurent, NICOLET Josette, OCHIER Jean-Christophe

Etaient excusés :

Madame CHETTAT BENATTABOU	pouvoir à Madame DZIERZYNSKI Aurélie
Monsieur GUILLEMET Jean-Louis	pouvoir à Madame THIEBAULT Dominique
Madame LAZAAL Zahia	pouvoir à Madame BESANÇON Colette
Madame SAUNIER Fanny	pouvoir à Monsieur MUNNIER Jean-Paul
Monsieur BOUDJEKADA Ismaël	pouvoir à Monsieur VIEILLE Laurent

Etaient absents : Monsieur DRIANO Christian, Madame TABECHE Yasmina.

Monsieur LOYSEAU David est désigné secrétaire de séance

OBJET

APPROBATION DE LA PROGRAMMATION 2023 AU TITRE DE LA DOTATION POLITIQUE DE LA VILLE

La convocation du conseil a été faite le 26 avril 2023
La liste des délibérations de cette séance a été affichée le 04 mai 2023
Délibération déposée à la Sous-Préfecture de Montbéliard le 04 mai 2023

Envoyé en préfecture le 04/05/2023
Reçu en préfecture le 04/05/2023
Publié le
ID : 025-212502843-20230502-2023_329-DE

VILLE DE GRAND-CHARMONT
Séance du conseil municipal du 02 mai 2023

DÉLIBÉRATION n° 329/2023
Objet : Approbation de la programmation 2023 au titre de la Dotation Politique de la Ville

Le Maire :

Dans le cadre de la programmation de la Dotation Politique de la Ville 2023, il est proposé les quatre grandes thématiques suivantes :

1. Education
2. Lien social
3. Travaux d'investissement
4. Soutien aux projets CVU

1. EDUCATION

a. Des outils numériques adaptés

La ville de Grand-Charmont a investi massivement pour les écoles de la ville il y a une dizaine d'années afin d'équiper les classes d'un outil pédagogique numérique. Ce dernier commence à s'essouffler. Il n'est plus forcément adapté aux pratiques des nouveaux enseignants. De plus, le système TBI bloque l'espace central du tableau. Quand celui-ci n'est plus fonctionnel, les enseignants s'appuient sur les tableaux noirs qui sont sur les côtés, pénalisant les élèves dans leurs axes de vue.
Il est nécessaire de faire évoluer la politique d'investissement de la collectivité en assurant un remplacement par vague des outils numériques dans le but de favoriser la réussite éducative des élèves.
Sur les 14 classes élémentaires de l'école Jeanney, la ville souhaite bénéficier du soutien de l'Etat dans le cadre de la DPV pour investir dans 13 écrans tactiles et 13 ordinateurs portables pour faciliter le travail des enseignants.

b. Classe transplantée

La ville est sollicitée pour accompagner l'école Jeanney qui a organisé un séjour scolaire court au centre Grandeur Nature à Chaux-Neuve, du 20 au 22 mars 2023, pour les 3 classes de CE1 de l'école élémentaire Daniel Jeanney de Grand-Charmont.
Un séjour pour 3 raisons principales :
• *Les apprentissages*
Faire découvrir à nos élèves la nature et l'environnement montagnard à travers de nouvelles activités physiques et artistiques. Partir en classe découverte est l'occasion, pour les élèves, d'étudier directement l'environnement montagnard (le relief, la faune et la flore), de pratiquer différentes activités physiques liées à ce lieu (randonnée pédestre, randonnée en raquettes), de découvrir une infrastructure spécifique (tremplin de saut à ski) et de mieux comprendre l'impact de l'Homme sur la nature.

C'est également l'occasion, pour nos élèves venant d'un quartier appartenant au Réseau d'Education Prioritaire, de quitter leur environnement familial pour vivre de nouvelles émotions dans un nouveau lieu de vie.

• La sécurité

Assurer la sécurité permanente des élèves tout au long du séjour : à travers le respect des règles de sécurité propres à chaque activité physique, celles établies sur le lieu de vie ; mais aussi à travers la sécurité affective de chacun des élèves.

• Le plaisir

Nous organisons aussi ce séjour pour donner à nos élèves le plaisir de vivre et de partager des émotions nouvelles entre élèves d'une même école et d'un même niveau de classe, mais aussi avec les enseignants.

Envoyé en préfecture le 04/05/2023
Reçu en préfecture le 04/05/2023
Publié le
ID : 025-212502843-20230502-2023_329-DE

VILLE DE GRAND-CHARMONT
Séance du conseil municipal du 02 mai 2023

DÉLIBÉRATION n° 329/2023 (SUITE)
Objet : Approbation de la programmation 2023 au titre de la Dotation Politique de la Ville

Ce projet prend sens dans le cadre de la politique de la ville. En effet, sur Grand-Charmont, la communauté éducative constate un manque d'ouverture de la part des familles pour accéder à la culture, aux sports et aux loisirs. La période de confinement a montré les carences des familles pour proposer des activités dans un rayon de 20 km alors que la ferme d'animation du Fort Lachaux est un outil incontournable pour découvrir un cheptel fermier et développer des relations parents enfants. Ces difficultés de mobilités et d'ouverture culturelle sont des freins pour l'émancipation des enfants. Les Francas, qui proposent des séjours avec les ados, ont été confrontés à des comportements inadaptés dans la vie quotidienne d'un collectif. Il nous parait important de soutenir des projets d'émancipation des enfants pour leur faire découvrir d'autres univers que ceux du quartier.

SOUTIEN DPV 2023 - VOLET EDUCATION			
Intitulé	**Coût total**	**Participation DPV**	**Participation ville**
Equipement numérique	63 643,55 €	50 914,84 €	12 728,71 €
Classe transplantée	6 956,20 €	2 000,00 €	1 000,00 €
Total	**70 599,75 €**	**52 914,84€**	**13 728,71 €**

2. LIEN SOCIAL

a. Une maison partagée

En 2022, la ville de Grand-Charmont a acquis l'ancienne agence Néolia avec le soutien de l'Etat dans le cadre de la DPV 2022. A cette occasion, la commune a fait appel à des entreprises pour réhabiliter l'espace afin d'accueillir les associations locales qui accompagnent les projets d'habitants. Les entreprises vont livrer le chantier après les vacances d'avril. La dernière étape consiste à aménager les lieux pour permettre à chaque acteur de l'utiliser à bon escient.
L'objectif premier de cet espace est de renforcer la présence d'adultes référents sur le quartier. Cet espace ressource s'adresse à l'ensemble de la population que ce soit pour le développement du lien social, l'insertion socio-professionnelle, la médiation sociale, la démocratie participative.
L'enjeu second est l'animation des partenariats et la circulation de l'information. Les évènements d'incivilités répétées ont montré le manque de partage d'information à l'échelle de la commune. Le cloisonnement des interventions dessert la prise en compte des besoins globaux des habitants.

Prise en compte des adolescents

D'une part, le centre social des Francas est en attente d'un lieu dédié aux adolescents de 16 à 25 ans. L'attaque de l'espace jeune en proximité de l'espace commercial n'en fait pas un lieu adapté pour l'accueil du public. En effet, les éléments les plus néfastes avaient pris le contrôle en bloquant l'accès à certains types de public (les filles, les adolescents les plus jeunes, ceux qui n'appartiennent pas au collectif...). Les parents avaient des craintes quant au fait de laisser les adolescents se rendre à l'espace jeune. La commune et la direction du centre social ont trouvé des solutions temporaires en proposant des espaces tels que la salle Rouiller et les 4 thèques pour l'accueil du CLAS. Pendant les vacances, les jeunes bénéficient des équipements sportifs de la ville.

Ces solutions temporaires ont permis d'écarter les jeunes les plus toxiques, de renouer avec une mixité de genre ainsi qu'avec la confiance des familles. L'arrivée d'un nouveau coordinateur enfance jeunesse a également favorisé la transformation. Pour confirmer l'évolution de l'accueil, il est primordial d'avoir un espace dédié pour séparer les tranches d'âges. L'espace partagé aura vocation à accueillir les grands adolescents et les jeunes adultes (16/25 ans) sur des horaires atypiques.

Envoyé en préfecture le 04/05/2023
Reçu en préfecture le 04/05/2023
Publié le
ID : 025-212502843-20230502-2023_329-DE

VILLE DE GRAND-CHARMONT
Séance du conseil municipal du 02 mai 2023

DÉLIBÉRATION n° 329/2023 (SUITE)
Objet : Approbation de la programmation 2023 au titre de la Dotation Politique de la Ville

Insertion socio professionnelle :

La connectivité, les démarches dématérialisées, les problèmes de mobilités, les modes de gardes sont autant de freins qui empêchent les habitants des QPV d'accéder à un emploi. L'espace partagé va accueillir des permanences de partenaires susceptibles d'accompagner individuellement ou collectivement les Charmontais. De ce fait, les dispositifs Cités de l'emploi assureront une permanence au sein de la maison (café CV, Brico-lien, IDEIS…)

Médiation sociale :

Les médiateurs sociaux de Profession Sport et Loisirs assurent une mission de tranquillité publique au sein des transports en commun et du quartier des Fougères. Les médiateurs par le biais d'îlotage vont au contact des jeunes. En complément du aller vers, les agents de médiations pourront accueillir du public au sein de cette maison partagée. Ils pourront ainsi valoriser le développement de leurs actions avec notamment le sport comme outil de socialisation. Contrairement aux Francas, Profession Sport et Loisirs vise les publics qui sont en dehors des dispositifs de droits commun (accueil de loisirs). Ils s'appuient sur des animations sportives en pieds d'immeuble comme outils de médiation avec un système de communication limité.

Lien social :

La ville de Grand-Charmont accompagne de nouveaux acteurs sur le territoire. En effet, l'association « les Mères'Veilleuses », le dispositif brico-lien porté par Néolia et l'Ensemblier Défi souhaitent proposer des espaces de rencontres pour les habitants. Ces actions viennent en complément de l'action des « petites pauses » du centre social (espace Rouiller). L'idée est de rompre l'isolement par le biais d'actions de bricolage, de jardinage, de cuisine solidaire. L'espace partagé doit être le point névralgique de rassemblement pour toute la population qui cherche à créer du lien.

Le conseil citoyen de Grand-Charmont est actuellement en sommeil. Il aurait toute sa légitimité pour occuper une permanence et récolter la parole des habitants.

Pour accueillir l'ensemble des partenaires afin qu'ils exercent leurs missions dans les meilleures conditions, la ville de Grand-Charmont sollicite un co financement de la part de l'Etat via DPV pour aménager l'espace.

Le local réhabilité sera composé de 4 espaces :

- Espace d'accueil et d'activités : l'enjeu est d'accueillir le public dans un espace ouvert facilement accessible, favorisant les échanges et la prise d'information. Des tableaux permettront d'afficher les informations des différents acteurs présents dans les locaux. Un ordinateur muni d'une imprimante sera à disposition pour les démarches dématérialisées, les actions de recherche d'emploi…

- Espace de co-working avec une zone de travail permettant les réunions collectives propice au développement de projets, sera disponible pour des rencontres d'habitants.

- Espace détente sous la forme d'une zone de cocooning pour jouer à des jeux vidéo ou pour s'extraire du collectif.

- Espace bureau aménagé en zone de confidentialité pour des entretiens individuels ou avec des groupes réduits.

Envoyé en préfecture le 04/05/2023
Reçu en préfecture le 04/05/2023
Publié le
ID : 025-212502843-20230502-2023_329-DE

VILLE DE GRAND-CHARMONT
Séance du conseil municipal du 02 mai 2023

DÉLIBÉRATION n° 329/2023 (SUITE)
Objet : Approbation de la programmation 2023 au titre de la Dotation Politique de la Ville

b. Projet artistique

Dans le cadre de la remobilisation des jeunes, la ville travaille avec l'ADDSEA sur l'appropriation positive du quartier par les adolescents. Régulièrement tagué, l'espace commercial est un espace d'expression libre pour des jeunes revendicateurs. La qualité graphique des inscriptions laisse tout de même à désirer. La signification des messages transcrits par les jeunes concerne l'appartenance à Grand-Charmont (GC25). Elle fait écho aux violences urbaines qui visent à faire parler des Fougères sur les réseaux sociaux.

L'ADDSEA a mobilisé un collectif d'une quinzaine d'adolescents. Un travail sur l'accueil du quartier a émergé en s'appropriant un transformateur. L'enjeu est de construire avec un artiste professionnel une œuvre pleine de sens qui s'appuie sur le message que veulent faire passer les jeunes. Cette démarche s'inscrirait dans un chantier éducatif qui irait de la conception à la réalisation.

Dans un souci de parcours citoyen et d'accompagnement au changement de regard entre les adolescents et les élus de la commune, la construction du projet s'appuierait sur une démarche projet dont les jeunes sont acteurs via une présentation de ce dernier en municipalité. L'enjeu est de favoriser l'expression des jeunes et la connaissance des institutions.

Pour renforcer le pouvoir d'agir des adolescents, le choix de l'artiste serait de leur responsabilité. Différents artistes seront auditionnés par les jeunes afin de présenter leurs parcours, leurs méthodes de travail, leurs inspirations. Ils s'appuieront sur des démarches déjà vécues dans le cadre des jurys « Idées jeunes » de la CAF. La sélection d'un artiste se traduira par un travail collaboratif sur le sens du projet et sa traduction artistique visible de tous.

La genèse du projet fait suite à un diagnostic réalisé par les éducateurs de prévention avec les jeunes. Ces derniers ont demandé une audience auprès de la collectivité pour présenter une note d'étonnement sur le quartier des Fougères en proposant différentes pistes d'actions.

Le budget de cette action s'élève à 2 500 €

- 1 500 € pour l'artiste ;
- 1 000 € de matériel, le transport et pour l'animation extra projet pour fédérer le groupe.

SOUTIEN DPV – LIEN SOCIAL				
Lieux	**Nature**	**Coût total (HT)**	**Participation DPV**	**Participation ville**
Maison partagée	Aménagement	4 785,11 €	3 828,00 €	957,11 €
Projet jeune	Projet artistique	2 500,00 €	2 500,00 €	
Total		**7 285,11 €**	**6 328,00 €**	**957,11 €**

3. TRAVAUX D'INVESTISSEMENT

a. Seconde tranche boiserie de la maison de l'enfant

Grace au soutien de l'Etat dans le cadre de la DPV, la ville de Grand-Charmont poursuit l'entretien de ses bâtiments. Elle sollicite l'Etat pour l'accompagner dans la réalisation de la seconde tranche des boiseries de la maison de l'enfant.

Envoyé en préfecture le 04/05/2023
Reçu en préfecture le 04/05/2023
Publié le
ID : 025-212502843-20230502-2023_329-DE

VILLE DE GRAND-CHARMONT
Séance du conseil municipal du 02 mai 2023

DÉLIBÉRATION n° 329/2023 (SUITE)
Objet : Approbation de la programmation 2023 au titre de la Dotation Politique de la Ville

b. Infrastructure Basket Ball

Dans le cadre de l'accès au sport à Grand-Charmont, la ville permet un libre accès au complexe sportif du LEP. Cet espace comprend un terrain de football, une piste d'athlétisme, un terrain de handball et deux terrains de basketball extérieurs.

Ces infrastructures sont accessibles pour le tissu associatif local et pour les écoles. En dehors des heures d'activités, les habitants de Grand-Charmont peuvent y accéder.

Les panneaux de baskets ne sont à ce jour plus aux normes. En effet, les planches avaient été récupérées dans les salles de sports intérieures. Ils ont été détériorés à la fois par des intempéries (inadaptés) et par des jeunes qui n'ont pas respecté l'usage prévu.

Dans sa politique d'accès au sport, la commune souhaite investir dans l'aménagement de l'espace avec du nouveau matériel adapté.

La commune sollicite l'Etat pour soutenir financièrement l'achat, l'installation et la mise aux normes des paniers de baskets.

c. Aménagement de la restauration scolaire

L'extension de la restauration scolaire devrait être livrée cet automne. La ville de Grand-Charmont sollicite l'Etat pour accompagner l'achat de matériel neuf pour équiper les cuisines.

d. Communication maison de la parentalité

La maison de la parentalité regroupe différents services aux familles sur le territoire (halte-garderie, CMS, 4 thèques espaces familles). Malheureusement, le bâtiment n'est pas bien identifié sur les GPS. Ainsi, les personnes qui ne sont pas issues du quartier ont des difficultés pour repérer les lieux. Les habitants qui n'ont pas pris la peine de pousser la porte ne sont pas au fait des services existants. L'enjeu de développer une signalétique pour informer les visiteurs de la vie de la cité.

D'autre part, il existe un enjeu secondaire : l'ensemble des actions se déroule dans un même bâtiment, mais il n'existe pas ou peu de porosité entre les services qui pour autant partagent des publics à des moments différents de leur vie. L'appartenance à un même site qui centralise les besoins des familles doit permettre de développer l'offre par la co construction de projet ou l'orientation de parents en situation de fragilité. Ce tiers lieu doit être un espace ressource pour les professionnels comme pour les parents.

SOUTIEN DPV INVESTISSEMENT				
Lieux	**Nature**	**Coût total (HT)**	**Participation DPV**	**Participation ville**
Maison de l'enfant	Transition écologique - Réfection Boiserie	23 811,00 €	19 048,80 €	4 762,20 €
Gymnase du LEP	Infrastructures sportives	5 334,00 €	4 267,20 €	1 066,80 €
Groupe scolaire Jeanney/Curie	Aménagement de la restauration scolaire	48 780,81 €	39 024,65 €	9 756,16 €
Maison de la parentalité	Panneau de communication	895,15 €	716,12 €	179,03 €
Totaux		**78 820,96 €**	**63 056,77 €**	**15 764,19 €**

Envoyé en préfecture le 04/05/2023
Reçu en préfecture le 04/05/2023
Publié le
ID : 025-212502843-20230502-2023_329-DE

VILLE DE GRAND-CHARMONT
Séance du conseil municipal du 02 mai 2023

DÉLIBÉRATION n° 329/2023 (SUITE)
Objet : Approbation de la programmation 2023 au titre de la Dotation Politique de la Ville

4. SOUTIEN A LA PROGRAMMATION DU CONTRAT DE VILLE UNIQUE

Le territoire de Grand-Charmont a été sollicité dans le cadre de l'appel à projet CVU 2023 pour 14 projets. A ce jour, tous n'ont pas obtenu le soutien financier attendu pour assurer la réalisation de l'action. C'est dans cette optique que la collectivité sollicite l'Etat dans le cadre de la DPV pour soutenir financièrement les projets qu'elle pense porteurs de sens sur le territoire.

a. Ferme d'animation « Jan Ross » du Fort-Lachaux,

La ferme du Fort-Lachaux a été victime de vandalisme dans la nuit du 25 au 26 mars 2023. Le feu de poubelle déclenché à proximité du camion avec un supplément de paille prouve que l'acte était délibéré.

À ce jour, l'équipe de bénévoles est désœuvrée, le projet de ferme itinérante déposé dans le cadre du CVU est mis à mal et le transport d'eau au quotidien pour le bien-être animal devient une charge lourde pour le collectif.

De ce fait, la commune sollicite la DPV pour accompagner le projet de ferme itinérante en accompagnant les frais de transport (location d'un véhicule) à hauteur de 2 000 €

b. Fête des familles

Action portée à l'origine par le centre social en partenariat avec le groupe scolaire Jeanney/Curie et l'association les Mères'Veilleuses. Après 2 éditions intra-muros à l'école, liées aux problématiques de COVID et VIGIPIRATE, le collectif souhaite développer une action d'envergure à l'échelle du quartier en mobilisant les acteurs de la petite enfance jusqu'aux adolescents via l'implication du tissu associatif local, l'occasion de fédérer la communauté éducative au sens large pour montrer à la population l'unité des adultes référents qui officient sur les Fougères. Ce décloisonnement doit permettre de nouer des partenariats entre les écoles et le tissu associatif local pour que les enfants et les familles accèdent à la culture, aux sports et aux loisirs sans se soucier des freins liés à la mobilité.

Afin de permettre l'implication de tous les acteurs et de proposer des activités innovantes sur le QPV en direction des familles, la ville sollicite la dotation politique de la ville à hauteur de 2000 €.

c. Cuisine solidaire

Le Centre Social des Francas et les Mères'Veilleuses ont déposé 2 projets similaires. De ce fait, les financeurs ne seront pas en mesure de suivre les deux initiatives. Dans le cadre d'une cohérence de territoire, il est nécessaire que les 2 structures travaillent ensemble. Nous ne sommes pas dans une dynamique de mise en concurrence. Pour autant, un soutien financier complémentaire pour pallier à l'absence de subvention permettrait de valoriser l'engagement des Mères'Veilleuses qui sont prêtes à mettre de l'argent de leur poche pour poursuivre l'action.

Demande d'accompagnement : 1 000 €

d. Secteur ados

Comme expliqué précédemment la prise en compte des adolescents sur la commune de Grand-Charmont est une priorité pour atténuer les problématiques d'incivilités. La coordination des acteurs doit être une force pour que chacun agisse en fonction de ses compétences. Le territoire dispose des ressources nécessaires pour pallier aux différentes problématiques. L'enjeu est de construire une organisation efficace pour ne laisser personne au bord de la route.

Le centre social des Francas a revu son organisation en recrutant et en positionnant un coordinateur enfance jeunesse expérimenté sur ce secteur. L'équipe s'étoffe et les modes d'accueils évoluent avec des ouvertures en soirée.

Envoyé en préfecture le 04/05/2023
Reçu en préfecture le 04/05/2023
Publié le
ID : 025-212502843-20230502-2023_329-DE

VILLE DE GRAND-CHARMONT
Séance du conseil municipal du 02 mai 2023

DÉLIBÉRATION n° 329/2023 (SUITE)
Objet : Approbation de la programmation 2023 au titre de la Dotation Politique de la Ville

Profession Sport et Loisirs fait également évoluer sa pratique en proposant des actions de médiation par le sport pour s'occuper des jeunes qui ne sont pas dans les dispositifs de droit commun. Enfin l'ADDSEA commence à s'ouvrir. La ville renforce sa vigilance sur les attendus en regardant de plus près si les éléments perturbateurs du quartier sont bien identifiés et accompagnés par les éducateurs de prévention. En cas de doute, l'action sera orientée vers les services de protection de l'enfance pour prendre le relais. Enfin, l'intégration de la ville dans les dispositifs GLTD permet de partager les expériences et de faire le point sur les situations complexes. Pour mener à bien les projets en direction des adolescents, la ville sollicite une aide de 2 500 € pour accompagner le CS des Francas et les médiateurs de Profession Sport et Loisirs pour le montage d'activités en commun.

SOUTIEN DPV – PROGRAMMATION CVU		
Porteurs	**Projets**	**Coûts**
Ferme d'animation « Jan Ross »	Projet de ferme itinérante	2 000,00 €
CS Francas – Les Mères'Veilleuses	Fête des familles	2 000,00 €
CS Francas – Les Mères'Veilleuses	Cuisine solidaire	1 000,00 €
CS Francas – PSL 25 - ADDSEA	Secteurs ados	2 500,00 €
Total		**7 500,00 €**

SYNTHESE

En synthèse, la ville de Grand-Charmont sollicite l'Etat dans l'accompagnement des projets structurants pour la commune de Grand-Charmont dans le cadre de la Dotation Politique de la Ville 2023 à hauteur de 129 799,95 €

Soutien DPV 2023				
Champ d'intervention	**Actions**	**Coût total (HT)**	**Participation DPV**	**Participation ville**
Education	Socle numérique + classe transplantée	70 599,75 €	52 914,84 €	13 728,71 €
Lien social	Aménagement maison partagée + projet artistique	7 285,11 €	6 328,00 €	957,11 €
Travaux Investissement	Transition écologique / infrastructures sportives / Aménagement extension Jeanney / Communication maison de la parentalité	78 820,96 €	63 056,77 €	15 764,19 €
Soutien aux projets CVU	Ferme itinérante / cuisine solidaire / Fêtes des familles / Secteur ados	7 500,00 €	7 500,00 €	0,00 €
Totaux		**164 205,82 €**	**129 799.61 €**	**30 450,01 €**

Envoyé en préfecture le 04/05/2023
Reçu en préfecture le 04/05/2023
Publié le
ID : 025-212502843-20230502-2023_329-DE

VILLE DE GRAND-CHARMONT
Séance du conseil municipal du 02 mai 2023

DÉLIBÉRATION n° 329/2023 (SUITE)
Objet : Approbation de la programmation 2023 au titre de la Dotation Politique de la Ville

Répartition des demandes aides financières	Etat - DPV	Ville
Investissement	117 799,61 €	29 450,01 €
Fonctionnement	12 000,00 €	1 000,00 €
Total	**129 799,61 €**	**30 450,01 €**

À l'unanimité, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **approuve cette programmation et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte ou document s'y rapportant ;**
- **désigne Monsieur Paul GAUTHIER, Directeur du pôle cohésion sociale et éducation, et Monsieur Emmanuel CLAUDE, directeur du pôle cadre de vie en tant qu'agents de la collectivité référents sur ce dossier afin d'assurer la transmission rapide des informations.**

Le Maire,
Jean-Paul MUNNIER.

MAIRIE DE GRAND-CHARMON (Doubs)

Le secrétaire de séance,
David LOYSEAU.

Certifié exécutoire,
Compte tenu de la transmission à
la Sous-Préfecture le 04.05.2023
et de la publication le 04.05.2023